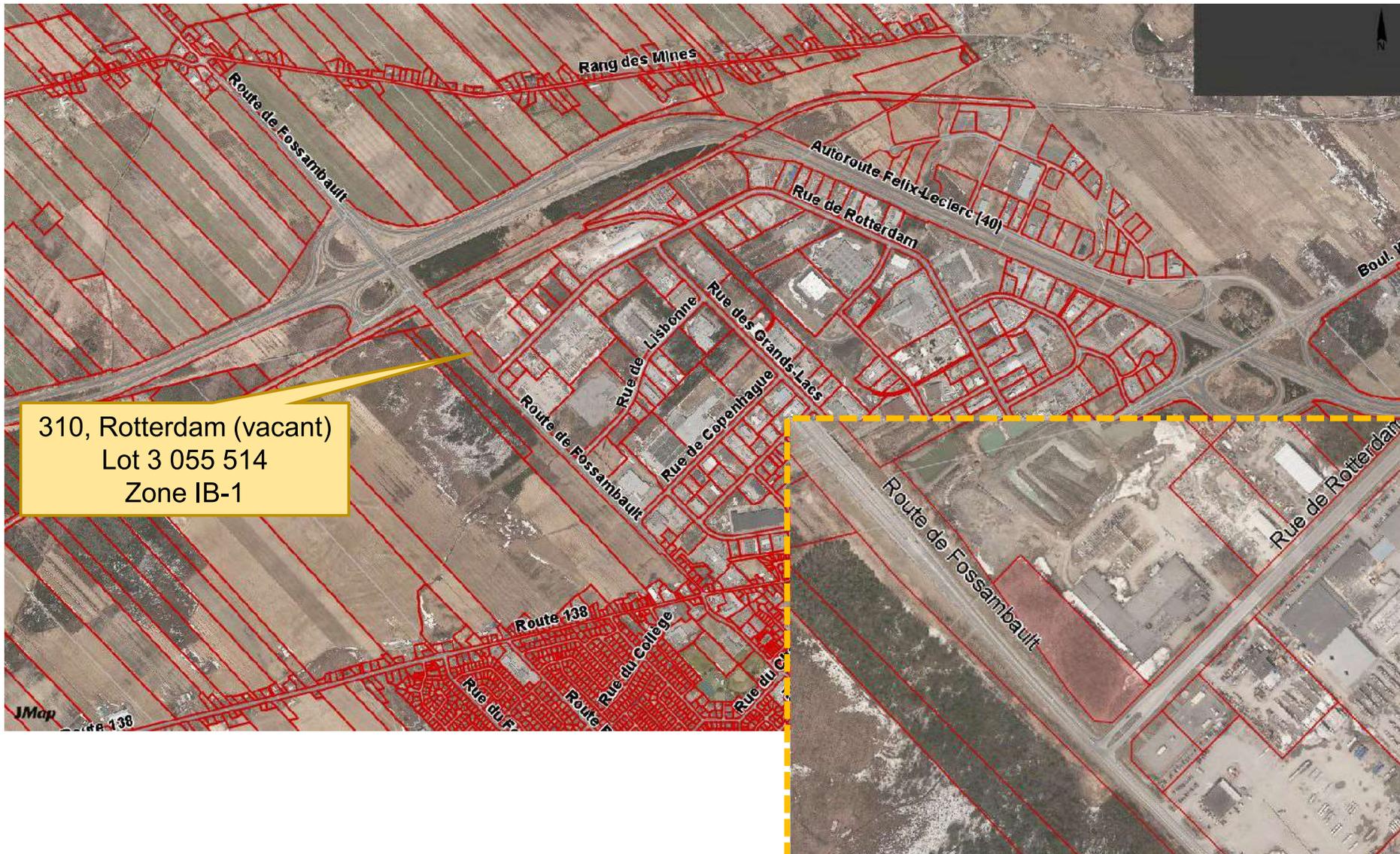


# PIA + DM – projet terrain tennis

## 310, Rotterdam

Conseil

4 mai 2021





Aérien oblique - 2014



<b>Requérant</b>	Tennis intérieur St-Augustin Inc. (propriétaire)
<i>Complexe sportif intérieur</i>	
<b>Budget</b>	
<b>Résumé</b>	<p>Construction d'un complexe sportif intérieur incluant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 6 terrains intérieurs dans 2 dômes permanent en toile de polyester conçu à cet effet <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structure 'gonflable' avec soufflerie intelligente permanente (s'ajuste en fonction du vent, neige, température, etc.)</li> </ul> </li> <li>▪ 'Chalet' de service de 538m<sup>2</sup> (RDC et sous-sol)</li> <li>▪ Vestiaire, bureaux, salle multifonctionnelle et bistro</li> </ul>

Extrait zonage parc industriel

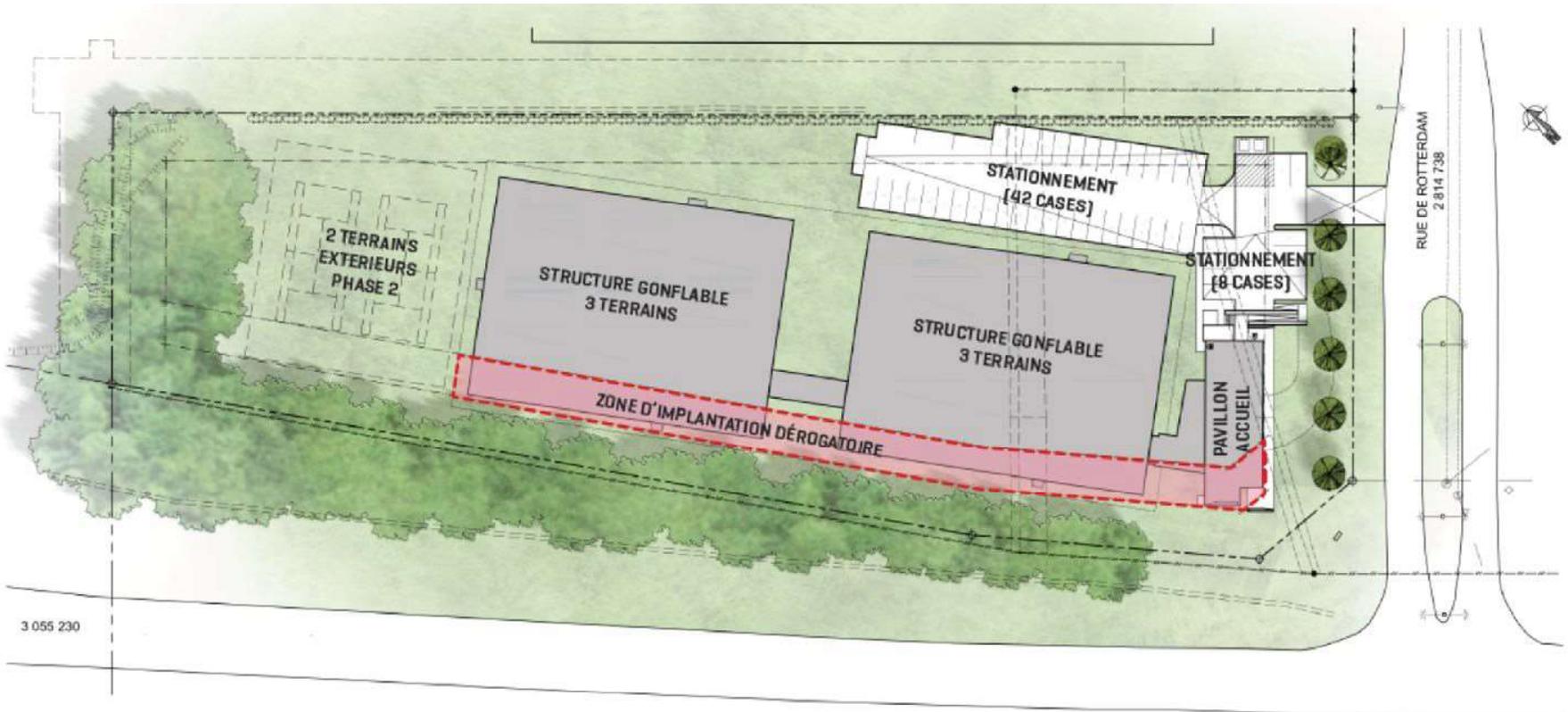
Nonobstant ce qui précède, dans la zone IB-1, les installations sportives et récréatives d'intérieur de type amphithéâtre, patinoire couvertes (arénas), terrains de sports intérieurs et parc municipal sont autorisées ainsi des usages commerciaux ayant une superficie maximale totale de mille mètres carrés (1 000 m<sup>2</sup>) (tels que de façon non limitative des commerces de restauration, de vente au détail d'équipements sportifs, d'entraînement physique) à la condition d'être annexés à une installation sportive et récréative d'intérieur.

Perspectives



Hauteur:  
49pi / 15m





3 055 230

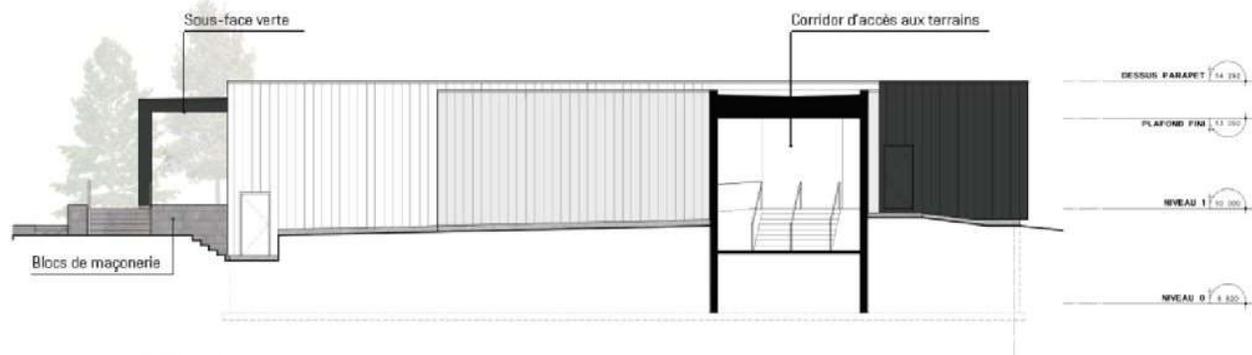


# Élévations – bâtiment accueil



ELEVATION SUD

- Revêtement métallique  
 AD300 - Vicwest  
 Gris charbon 55174
- Revêtement métallique  
 AD300 - Vicwest  
 Étain ME 2897
- Revêtement métallique  
 AD300 - Vicwest  
 Blanc vif 58066
- Planches d'aluminium  
 6" joint rainuré - Ditzel  
 Couleur Electric Lime



ELEVATION NORD

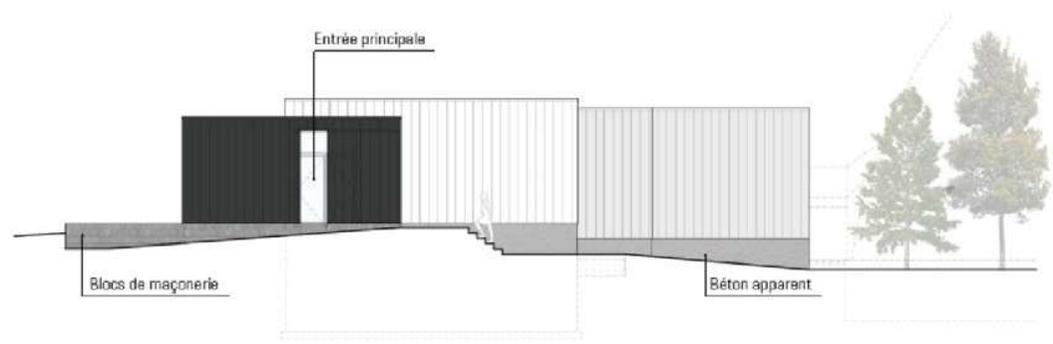
# Élévations – bâtiment accueil



ELEVATION OUEST



- Revêtement métallique  
 AD300 - Vicwest  
 Gris charbon 55174
- Revêtement métallique  
 AD300 - Vicwest  
 Étain ME 2897
- Revêtement métallique  
 AD300 - Vicwest  
 Blanc vif 56086
- Planches d'aluminium  
 6" joint rainuré - Dizal  
 Couleur Electric Lime



ELEVATION EST



## DÉROGATION MINEURE

PROJET/DEMANDE	NORMES
Bâtiment d'accueil Marge recul avant secondaire  <b>8.81m au lieu de <math>\geq 15m</math></b>	4.20.4.1 Marge de recul Sous réserve des dispositions de l'article 3.1, la marge de recul est fixée à quinze mètres (15 000 mm). Aucune limite spécifique n'est fixée pour une marge de recul supérieure à la marge minimale prescrite.
Bâtiment d'accueil Marquise  1. <b>48.6% de la longueur de la façade avant au lieu de <math>\leq 25\%</math></b> 2. <b>13.24m de largeur au lieu de <math>\leq 4.5m</math></b> 3. <b>41.9m<sup>2</sup> d'empiètement dans la marge de recul au lieu de <math>\leq 5m^2</math></b> 4. <b>3.21m de profondeur dans la marge avant au lieu de <math>\leq 2m</math></b>	3.2 USAGES AUTORISÉS DANS LES COURS 3.2.1 Cour avant 3.2.1.1 Règle générale Aucun usage n'est permis dans les cours avant et ces espaces doivent être libres du sous-sol jusqu'au ciel. 3.2.1.2 Règles d'exception Font exception à la règle générale : - les perrons, balcons, galeries, marquises et portiques n'excédant pas vingt-cinq pour cent (25 %) de la largeur de la façade avant ou cinq mètres carrés (5 m <sup>2</sup> ) de superficie de plancher, selon l'éventualité la plus avantageuse, mais sans jamais dépasser quatre mètres et demi (4 500 mm) de largeur et pourvu que l'empiètement n'excède pas cinq mètres carrés (5 m <sup>2</sup> ) de superficie et deux mètres (2 000 mm) dans la marge de recul;
Dômes terrains tennis Marge recul avant secondaire  <b>Dôme sud: 9.31m au lieu de <math>\geq 15m</math></b> <b>Dôme nord: 8.78m au lieu de <math>\geq 15m</math></b>	4.20.4.1 Marge de recul Sous réserve des dispositions de l'article 3.1, la marge de recul est fixée à quinze mètres (15 000 mm). Aucune limite spécifique n'est fixée pour une marge de recul supérieure à la marge minimale prescrite.

### Analyse - Marquise

Normes	Projet
$\leq 25\%$ longueur façade	48,6%
$\leq 5m^2$	57 m <sup>2</sup> (non retenu car moins 'avantageux' que le %)
$\leq 4,5m$ largeur	13,24 m largeur
$\leq 5m^2$ empiètement/superficie dans la marge avant (15m)	41,9 m <sup>2</sup> empiètement/superficie dans la marge avant (15m)
$\leq 2m$ profondeur dans la marge avant (15m)	3,21 m profondeur dans la marge avant (15m)